



Rhône-Alpes Région

Monsieur Richard SAMUEL

Préfet

Préfecture de l'Isère
12 Place de Verdun3
8000 Grenoble

LETTRE OUVERTE

Lyon, le 12 septembre 2014

Objet : Suites à donner aux conclusions de la commission d'enquête « loi sur l'eau » concernant le projet de Center Parcs à Roybon

Monsieur le Préfet,

Le groupe des élu/es régionaux Europe Ecologie - Les Verts a pris connaissance du rapport de conclusions de la commission d'enquête publique « loi sur l'eau » relative au projet d'implantation d'un Center Parcs à Roybon (Isère).

Préalablement, nous tenons à souligner le travail considérable de la commission d'enquête tant durant le déroulement de l'enquête publique (organisation de réunions publiques, visites sur le terrain, longs entretiens avec tous les acteurs concernés, notamment avec les citoyens et les représentants associatifs...) que pour la rédaction de son rapport très documenté et argumenté. L'engagement des membres de la commission est à saluer au vu du contexte tendu dans lequel s'inscrit ce projet.

Sur ce dernier, la commission a émis un avis, largement motivé, unanimement défavorable. Elle a également précisé que certains des éléments relevés justifient à eux seuls un avis défavorable. Il ressort notamment de ce rapport que le pétitionnaire n'a pas mené un travail suffisamment élaboré et concerté au vu des enjeux environnementaux qui existent sur le secteur. Certains manquements et incohérences (état initial, mesures compensatoires manifestement sous-estimées, sous-dimensionnement des aménagements hydrauliques avec problèmes de sécurité, défaut de protection de la nappe d'eau potable, incompatibilité avec le SDAGE...) démontrent ainsi qu'il n'est pas envisageable d'accepter ce projet sur ce site.

Suite à cet avis, vous avez demandé au pétitionnaire de prendre en compte et de répondre de façon détaillée aux points soulevés.

Concernant les suites à donner à ce projet, une décision importante doit être prochainement rendue à l'occasion du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) prévu le 25 septembre prochain.

Téléphone : 04 26 73 40 00
Télécopie : 04 26 73 42 18

Conseil régional Rhône-Alpes - 1, esplanade François Mitterrand - CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 02
www.rhonealpes.fr

*Pour venir à la Région, utilisons les transports en commun : Tramway 1 - Bus n° 63 - 8 - 91
Cars du Rhône lignes 105 - 125 - 185 - Arrêt Montrochet / Hôtel de Région*

Comme vous le savez, les enquêtes publiques sont plus qu'une procédure participative qui permet d'informer le public et de recueillir son avis, elles s'assurent également du respect de la réglementation et éclairent les autorités compétentes.

Au vu des conclusions de l'enquête publique, acter l'abandon de ce projet apparaît comme la seule décision possible. Nous vous demandons donc solennellement de prendre acte de l'impossibilité de mener à bien ce projet en respectant la loi sur l'eau, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, ainsi que le Schéma Régional de Cohérence Ecologique récemment adopté.

Il s'agira ensuite pour tous les partenaires concernés de construire un développement local, soutenable et équilibré, respectant les ressources en eau, compatible avec les réalités et les dynamiques territoriales et conforme aux schémas régionaux. Nous sollicitons le lancement, au plus tôt, d'un processus de concertation ouvert, en ce sens.

Comptant sur votre engagement en faveur de cette démarche, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Pour le groupe Europe Ecologie - Les Verts,



Alexandra Cusey
Co-présidente



Jean-Charles Kohlhaas
co-président



Jean-Marie Chosson
Conseiller régional



Maryvonne Boileau
Conseillère régionale